



COVID 19 réunion du 24-04 2020
Compte rendu

COQUET Bernard	SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	FAURE Jean Pierre	PIZOT Catherine	LACROIX Hélène	DANGLES Gérard	BESSON Bruno
présent	présent	présent	présent	présent	présent	présent	Présent
v	v	v		v		v	

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Le Maire

La communauté de communes assure la gestion d'une commande de masques chirurgicaux proposée par l'association des maires de France qui devraient arriver début mai en vue de constituer notamment une réserve en cas de nouvelle vague épidémique.

Pour la période de déconfinement, il semble préférable d'assurer la protection des personnels par des masques à usage non sanitaires lavables. La communauté de commune va passer une commande de masques homologués de ce type pour elle-même et les communes qui le souhaitent. La commune de MENS s'est inscrite pour bénéficier de ces deux types de commande : pour les agents et pour les élus actuels et du prochain conseil municipal. S'agissant de masques pour la population, du Trièves, la communauté de communes a fait réaliser des devis et attend d'avoir plus d'éléments pour passer ou non une commande.

SIAD :

Rien de spécifique à signaler pour cette semaine : 500 masques ont été reçus ; il n'y a pas de malades ; les salariés ont le moral

Il faut signaler un nombre important de décès non liés au covid-19 chez les personnes accompagnées.

MEDECINS

Il y a une nouvelle suspicion de cas de covid-19 dans le canton. Les médecins n'ont pas eu le résultat du test. Hélène Lacroix rappelle que 30% des personnes testées négatives ne sont pas négatives. D'autre part il n'y a pas de nouveau cas déclaré.

Le stock de masque est suffisant pour les médecins mais certains patients arrivent toujours sans masque ce qui présente un risque réel.

Une réunion s'est tenue avec les kinés qui vont ouvrir un peu plus et faire des téléconsultations ainsi que des domiciles car des patients sont en perte d'autonomie. Les médecins les préviendront s'il y a recrudescence des cas de covid-19 et s'il faut revoir cette décision. Par contre les kinés manquent de blouse et les médecins font appel au SIAD et à l'EHPAD pour en récupérer si cela est possible le besoin est de 4 à 5 blouses pour chacun des 8 kinés

Les consultations hors covid-19 pour d'autres pathologies ont été nombreuses, il s'agit surtout des reprises de suivi. La situation devient un peu tendue au cabinet et il est difficile de faire face à certaines urgences notamment compte tenu de la diminution du temps de consultation à Clelles.

EHPAD

L'EHPAD a fait tester 3 résidents. L'un d'eux a été hospitalisé ; le retour des tests n'a pas encore été reçu. Il faut signaler que les tests sont pratiqués dès le moindre doute sans qu'il y ait forcément tous les signes de suspicion.

La semaine a été marquée par la reprise des visites des familles sous la responsabilité du directeur. Il y a eu 3 visites de familles jeudi 23/04. Les familles restent hors du périmètre de l'EHPAD côté terrain de foot devant le jardin ; le résident est dans le jardin. La durée de la visite est prévue pour ½ heure. La distance de sécurité de 1,5 m et port du masque entraîne des problèmes chez les résidents pour reconnaître et pour entendre leur famille. Il faudrait pouvoir tester un micro amplificateur d'usage simple. Les visites se font sur rendez-vous. Un soignant est présent et fait l'intermédiaire avec le résident ; une personne de l'administration est à l'extérieur avec les familles.

L'ARS a proposé à l'EHPAD de dépister tout le personnel plus 3 résidents. Le type de test n'est pas précisé ; la Directrice va répondre affirmativement à cette demande.

PHARMACIE

S'agissant des masques la pharmacie reçoit toujours une dotation suffisante par semaine. Les règles des bénéficiaires et le nombre de masques par catégories changent chaque semaine. La pharmacie n'a pas beaucoup d'informations sur les distributions de masques pour la population. A priori, des éléments devraient être communiqués le 4 mai. Actuellement il est interdit aux pharmacies de vendre des masques à la population.

Concernant le gel hydro alcoolique les approvisionnements sont tendus. Pour le soluté fabriqué par la pharmacie c'est toujours un peu compliqué (notamment problèmes de contenants).

La pharmacie insiste auprès des malades chroniques pour qu'ils consultent les médecins en suivi. Les patients font part de leur réticence à appeler le secrétariat du cabinet médical car ils sont soumis à un questionnaire compliqué qu'ils comprennent mal. Le Dr Hélène Lacroix confirme et précise que ce questionnaire médical ne vise qu'à déterminer dans quel cabinet les patients doivent se rendre pour assurer leur sécurité Il est important que la pharmacie appelle les médecins s'ils rencontrent des problèmes avec une ordonnance dépassée.

ADMR

Il n'y a rien de particulier à signaler. L'ADMR a vérifié si certaines personnes voulaient reprendre le ménage 1 ou 2 heures. Il y a eu peu de réponses positives. On verra à partir du 11 mai.

Les masques et la solution sont fournis par la fédération ; le stock permet de fonctionner. Il faut signaler que les aides à domicile font un travail extraordinaire auprès des personnes tout comme le personnel médical.

Economie

Le marché s'est bien passé la semaine dernière. Certaines personnes ont trouvé qu'elles attendaient trop et 4 personnes n'ont pas respecté les consignes. S'il y a les candidats, on envisage d'ouvrir un marché le mercredi avec 5 maraichers locaux sur le même système de commandes prépayées. Le mercredi la maison médicale est ouverte mais il n'y a à priori pas de problème de parking car 5 commerces tiennent devant le collège ; Il est possible de se garer le long du camping.

Il y a une réflexion pour l'évolution du système vers un marché traditionnel qui supposerait 2 personnes par commerce un pour traiter la commande un pour encaisser ; on verra quand on aura les instructions du 11 mai. Il faut noter qu'il existe 2 autres marchés classiques de 5 producteurs : le samedi au domaine de la rivière à saint Baudille et à Clelles le dimanche.

ECHANGES

Proposer aux magasins alimentaires d'avoir du gel pour inciter les gens à se nettoyer les mains avant d'entrer et de toucher la marchandise :

Cela suppose que l'on soit en capacité de fournir du gel ou du soluté. La pharmacie indique qu'elle a donné du soluté aux commerçants, pour le marché et à quelques artisans. Le besoin concernerait les commerces où les personnes sont amenées à se servir seuls. Il est possible de leur fournir du soluté qui devrait être mis dans un contenant avec pompe pour les clients. La commune serait prête à en prendre le coût en charge. Le Maire se renseigne sur la manière d'obtenir une détaxe sur l'alcool qui servirait à ce but. Hélène Lacroix rappelle qu'il ne sert à rien de se laver les mains si on n'a pas de masque et si on se touche le visage pendant que l'on fait ses courses. Elle va proposer une affichette à mettre d'information à placer à côté des flacons

Pierre Suzzarini propose qu'une information sur les risques liés à l'usage des gants et leur manipulation soit également diffusée. Il faut mentionner avec l'affichette concernant le bon usage de la solution hydro alcoolique que cela ne remplace pas le lavage des mains.

Quelques difficultés de respect des mesures barrières sont signalées par Pierre Suzzarini chez les commerçants ; le Maire prévoit de faire une intervention pour rappeler les règles.

Evaluation du système mis en place pour accompagner les personnes fragiles et ou isolées :

L'action est en cours elle est menée par les élus actuels qui prennent des contacts depuis 3 jours.

Ceci a permis une mise à jour complémentaire de la liste des personnes fragiles et isolées. Il en ressort une forte solidarité familiale et de voisinage. Beaucoup des personnes que l'on supposait anxieuses et perdues vont plutôt bien et ne signalent pas de problème particulier. Les personnes contactées apprécient d'avoir un échange avec les élus et savent que le système de bénévolat existe. Plusieurs conclusions sont tirées. Suite à la fermeture de l'accueil de jour à l'Ehpad, les bénéficiaires avaient été contactées et un lien avait été fait avec les services à domicile. Il y a peu d'endroit en France où il y a un tel réseau d'assistance (SIAD ADMR, médecins infirmiers kiné...). Cependant, sur l'isolement c'est rarement les personnes en difficulté qui appellent mais les familles donc il est important d'aller au-devant des personnes comme c'est le cas par ces appels.

Les bénévoles ont également été contactés. Les réponses sont moins probantes quant-aux sollicitations reçues. Ils ont eu peu de demandes. Une évaluation globale va être faite à la fin de tous les contacts.

Par rapport aux personnes isolées il faut rappeler les que interventions SIAD, ADMR, médecins et Infirmiers constituent un réseau de contact et d'assistance important et efficace

Déconfinement après le 11 mai : aucune information officielle n'a été communiquée ; il devrait y avoir des éléments le 4 mai. Il est proposé d'examiner la semaine prochaine s'il est possible d'anticiper certaines mesures.

Questions est-il possible d'associer des représentants des autres communes du canton à une prochaine réunion ?

DECISIONS

1. Fournir du soluté aux commerces alimentaires où les clients sont amenés à se servir seul accompagné d'une affichette sur le port du masque et les précautions à prendre.

- Prochaine réunion **lundi 4 mai à 13h30**

Fin de séance 14h30